

SOLUTIONS POUR LE RISQUE DE GESTION D'ACTIFS – PROPOSITION D'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE – RESPONSABILITÉ CIVILE EN MATIÈRE DE PRATIQUES D'EMPLOI

LA PRÉSENTE PROPOSITION D'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE FAIT PARTIE DE LA PROPOSITION D'ASSURANCE PRÉSENTÉE PAR LE PROPOSANT OU EN SON NOM POUR L'ASSURANCE PROPOSÉE. LES AVIS, LES CONDITIONS ET LES DÉCLARATIONS CONTENUES DANS CES PROPOSITIONS SONT INTÉGRÉS À LA PRÉSENTE PROPOSITION D'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE ET S'Y APPLIQUENT. LA PRÉSENTE PROPOSITION D'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE DOIT ÊTRE REMPLIE SI LE PROPOSANT DEMANDE UNE ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE EN MATIÈRE DE PRATIQUES D'EMPLOI.

Si l'espace ne suffit pas pour répondre en détail aux questions ci-dessous, veuillez joindre à la présente proposition d'assurance un document distinct afin de fournir des réponses complètes.

I. PROPOSANT

Nom du proposant (tel qu'il est indiqué dans la proposition d'assurance Solutions pour le risque de gestion d'actifs) :

Entrez le nombre TOTAL d'employés (par type) dans les cases ci-dessous pour le proposant.

1. *Remarque : Les employés saisonniers et temporaires doivent être considérés comme des employés à temps partiel.*

Nombre d'employés dans TOUS LES TERRITOIRES :

	Canada	États-Unis	Autre
À temps plein			
À temps partiel			
Entrepreneurs indépendants			
Bénévoles			

2. S'il y a lieu, entrez le nombre TOTAL d'employés des États-Unis (par type) dans les cases ci-dessous pour le proposant.
Remarque : Les employés saisonniers et temporaires doivent être considérés comme des employés à temps partiel.

Nombre d'employés en Californie (CA), à Washington (DC), en Floride (FL), au Michigan (MI) et au Texas (TX) :

	CA	DC	FL	MI	TX
À temps plein					
À temps partiel					
Entrepreneurs indépendants					
Bénévoles					

3. Au cours des trois (3) dernières années, quel a été le taux de roulement annuel du proposant pour l'ensemble des employés (tous les bureaux)?

Année : _____ % Année : _____ % Année : _____ %

Quel pourcentage de ces taux de roulement est attribuable à des cessations d'emploi ou des démissions forcées?

Année : _____ % Année : _____ % Année : _____ %

4. Entrez le nombre TOTAL d'employés du proposant dans chaque fourchette de rémunération totale dans les cases ci-dessous.

Fourchette de rémunération	Nombre d'employés
Moins de 50,000 \$:	
De 50,000 \$ à 100,000 \$:	
De 100,001 \$ à 250,000 \$:	
Plus de 250,000 \$:	

5. Le proposant procède-t-il actuellement à des mises à pied ou à des départs à la retraite anticipée (y compris à la suite de tout type de restructuration de la société ou de fermeture de bureaux), ou envisage-t-il de le faire au cours des douze (12) prochains mois? Oui Non
6. Le proposant a-t-il à l'interne un Service des ressources humaines ou un Service du personnel? Oui Non
Dans la négative, indiquez qui gère la fonction des ressources humaines et fournissez une explication détaillée :
-

7. Le proposant a-t-il mis en place des procédures écrites concernant ce qui suit :
- a. Accès à l'équité d'emploi? Oui Non
 - b. Lutte contre la discrimination? Oui Non
 - c. Lutte contre le harcèlement? Oui Non
 - d. Conformité aux lois fédérales et/ou provinciales sur les droits de la personne? Oui Non
 - e. Conformité aux lois fédérales et/ou provinciales sur l'accessibilité et l'invalidité? Oui Non
 - f. Mesures disciplinaires à l'égard des employés? Oui Non
 - g. Cessations d'emploi, mises à pied et départs à la retraite anticipée? Oui Non
 - h. Évaluations/examens annuels des employés? Oui Non

Veillez fournir une explication détaillée pour chaque réponse négative, le cas échéant :

8. Le proposant a-t-il un guide de ses procédures en matière de ressources humaines? Oui Non
Dans l'affirmative, le conseiller juridique a-t-il révisé le guide au cours des deux (2) dernières années? Oui Non
9. Le proposant a-t-il un guide à l'intention des employés? Oui Non
Dans l'affirmative, le guide est-il distribué à tous les employés ou conservé sur un site intranet pour les informer de leurs droits en matière d'emploi? Oui Non
10. Le proposant dispose-t-il d'un processus officiel pour signaler les plaintes/le harcèlement? Oui Non
Dans l'affirmative, les employés sont-ils informés que cette mesure n'entraînera pas de représailles? Oui Non
11. Le proposant offre-t-il à tous les employés une formation officielle contre la discrimination et le harcèlement? Oui Non
12. Les problèmes d'emploi liés aux cessations d'emploi, à la discrimination, au harcèlement sexuel, aux mises à pied, aux mutations ou aux promotions sont-ils traités par le Service des ressources humaines, des conseillers juridiques externes et/ou le Service des affaires juridiques? Oui Non
Dans la négative, veuillez fournir une explication détaillée :
-

13. Au cours des trois (3) dernières années, le proposant ou une personne visée par l'assurance proposée ont-ils participé de quelque façon que ce soit à l'une des situations suivantes?
- a. Procédures relatives aux droits de la personne ou autres procédures administratives similaires Oui Non
 - b. Poursuite civile liée à un emploi Oui Non
- Veillez fournir une explication détaillée pour chaque réponse affirmative à la question 13, le cas échéant :
-

II. AVERTISSEMENTS CONTRE LA FRAUDE

Lorsque, sciemment et dans le but de frauder une compagnie d'assurance ou une autre personne, toute personne soumet une proposition d'assurance contenant de faux renseignements, ou dissimule, dans le but d'induire en erreur, des renseignements concernant des faits importants à cet effet, elle peut être coupable de commettre un acte frauduleux en matière d'assurance, ce qui constitue un délit et expose la personne à des sanctions pénales et civiles.

III. SIGNATURE ET AUTORISATION

SI LE PROPOSANT PRÉFÈRE SOUMETTRE LA PRÉSENTE PROPOSITION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE À L'ASSUREUR, SON MANDATAIRE AUTORISÉ DOIT LE FAIRE EN COCHANT LA CASE CI-DESSOUS ET EN SAISSANT SON NOM ET LA DATE. CE FAISANT, LE PROPOSANT ET SON MANDATAIRE AUTORISÉ CONSENTENT PAR LES PRÉSENTES À CE QUE L'UTILISATION PAR LE MANDATAIRE AUTORISÉ D'UN CLAVIER, D'UNE SOURIS OU D'UN AUTRE APPAREIL POUR COCHER LA CASE DE SIGNATURE ET D'ACCEPTATION ÉLECTRONIQUES CONSTITUE LEURS SIGNATURE, ACCEPTATION ET ENTENTE COMME SI LE MANDATAIRE AUTORISÉ AVAIT APOSÉ SA SIGNATURE PAR ÉCRIT ET A LA MÊME FORCE ET LE MÊME EFFET QU'UNE SIGNATURE MANUSCRITE.

SIGNATURE ET ACCEPTATION DU MANDATAIRE AUTORISÉ

Nom du proposant : _____

Par (signature autorisée) : _____

Nom et poste : _____

Date : _____

REMARQUE : LA PRÉSENTE PROPOSITION DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR UN ASSOCIÉ, UN DIRECTEUR, UN ADMINISTRATEUR OU UN DIRIGEANT DU PROPOSANT AGISSANT À TITRE DE MANDATAIRE AUTORISÉ DE TOUTES LES PERSONNES ET ENTITÉS PROPOSÉES POUR LA PRÉSENTE ASSURANCE.

Pour apposer votre signature numérique, vous n'avez qu'à :

1. Cocher la case appropriée.
2. Entrer le nom du mandataire autorisé et la date.

La case doit être cochée par un associé, un directeur, un administrateur ou un dirigeant du proposant (ou le titulaire d'un poste équivalent).